

CONSEIL MUNICIPAL DE PRÉVESSIN-MOËNS

Procès-verbal Séance du 3 juin 2014

Le Conseil Municipal de PRÉVESSIN-MOËNS s'est réuni, en session ordinaire, à 20h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Aurélie CHARILLON, Maire.

Etaient présents : B. FRAMMERY - M. COIN - JC. CHARLIER - C. MARTIN
A. ETCHEBERRY - S. RALL - E. IMOBERSTEG (adjoints)
E. DECOUZ - E. BARTHES - B. CHAUVET - V. GOUTEUX
JL. BOUDRY - E. DE MALEZIEUX - W. GRANDPRE - F. ROGARD
B. MILCAMP - E. VANESSE - D. ALAMICHEL - JP. LAURENSON
M. KUNG - L. BERONJA - R. SUSS - S. VEYRAT

Absents excusés : L. ANSELLEM (adjointe) (procuration à C. MARTIN) - B. GUERQUIN
(procuration à E. VANESSE) - D. POURCHER (procuration à M. COIN)
A. BOUSSER (procuration à A. CHARILLON) - JP. DUVAUX
(procuration à JP. LAURENSON)

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. FRAMMERY et M. COIN demandent à ajouter deux points divers concernant respectivement la rencontre personnel / élus et les élections européennes. Suite à ces ajouts, l'ordre du jour suivant est approuvé :

- NOMINATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- APPROBATION PROCES-VERBAL DU 13/05/2014
- COMPTES RENDUS REUNIONS COMMISSIONS MUNICIPALES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES
- COMMISSION « ECONOMIE LOCALE - INTERCOMMUNALITE » :
MODIFICATION DES MEMBRES
- FINANCES :
 - A. DECISION MODIFICATIVE N° 1
 - B. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- MISE EN SEPARATIF QUARTIER DES PERRIERES - ENGAGEMENT D'UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
- MODULAIRE GRANDS CHENES : AUTORISATION DEPOT ET SIGNATURE PERMIS DE CONSTRUIRE
- REGULARISATION ACQUISITIONS DE TERRAINS LOTISSEMENT MONT-BLANC-JURA
- PLAN LOCAL D'URBANISME : EXTENSION DU PERIMETRE L.111-10 - SECTEUR DU « CENTRE »
- NOUVELLE ECOLE : DEMANDES DE SUBVENTIONS
- PERSONNEL COMMUNAL :
 - A. CREATION POSTE SURVEILLANT CANTINE
 - B. MODIFICATION INTITULE POSTE « ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES »
- PARTICIPATION FINANCIERE INSCRIPTIONS EN DEROGATION ELEVES RESIDANT A L'ETRANGER
- RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS REÇUES PAR DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- DIVERS :
 - Déclarations d'intention d'aliéner

2. NOMINATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Est nommée Delphine ALAMICHEL.

3. APPROBATION PROCES-VERBAL DU 13/05/2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. COMPTES RENDUS REUNIONS COMMISSIONS MUNICIPALES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

a) Commission vie culturelle, jeunesse du 14/05/2014 (A. CHARILLON)

La Maire présente les différents points abordés :

- Laure ANSELLEM a été élue vice-présidente de cette commission.
- Modalités d'organisation de la commission : celle-ci se réunira 4 à 5 fois par an, en fonction des dossiers et des points à inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal.
- Présentation du service et des activités : vie culturelle, jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), associations, communication, gestion des salles, communication, gestion des commissions Communication/Démocratie participative, Vie culturelle/Jeunesse et Associations/Sport.
- Objectifs pour les 6 prochains mois :
 - organisation des évènements planifiés jusqu'à fin décembre 2014,
 - définition des perspectives 2015,
 - amélioration de la communication des évènementiels,
 - réflexion quant à la création d'un comité des fêtes,
 - proposition de nouveaux projets (« Jouez je suis à vous » : animation autour du piano, « Projet ô » : soirée pour les jeunes (10-12 ans) organisée par la MJC de Gex, création d'un espace jeunes...).
- Définition du programme d'actions 2014 : présentation des principaux évènements (une cinquantaine par an et environ un par mois organisé par la commune).
- Présentation du budget 2014.
- Présentation du Festijeunes 2014 et des pistes de réflexion pour les prochaines éditions.
- Présentation de la fête de la musique 2014.
- Points divers : cinéma en plein air au Parc du château, groupe de travail pour les Journées du Patrimoine sur le thème 2014 : « Patrimoine culturel, Patrimoine naturel », accueil des nouveaux habitants lors des Journées du Patrimoine.

b) Commission travaux bâtiments, patrimoine, développement durable du 15/05/2014 (S. RALL)

S. RALL présente les différents points abordés :

- Séverine RALL a été élue vice-présidente de cette commission.
- Présentation du personnel des services techniques et de leurs missions :
 - pilotage des grands projets et travaux d'investissement en voirie et bâtiment, en travaux neufs et réhabilitation ;
 - gestion, maintenance et entretien du patrimoine communal : bâtiments, voirie, mobilier urbain, éclairage public, équipements sportifs, espaces de jeux, espaces verts, réseau d'eaux pluviales et fossés, véhicules... ;
 - suivi des contrats de maintenance, des normes de sécurité... ;
 - logistique des manifestations et évènementiels, prêts de matériels, logistique pour toutes les locations de salles ;
 - suivi de la qualité et de la sécurité des usagers dans leurs déplacements, notamment les modes doux. Assurer le déneigement, le nettoyage, l'entretien, la signalisation horizontale et verticale permanente et temporaire, traiter les demandes de travaux sur la voirie ainsi que les arrêtés de circulation.

- Présentation des bâtiments communaux.
- Présentation des projets en cours : agrandissement de la salle polyvalente G. Laverrière, agrandissement de l'ancienne Mairie de Vésegnin, création d'une cours de récréation au centre de loisirs des Grands Chênes, nouvelle école.
- Diagnostic sur les bâtiments : en cours de réalisation, il vise à redéfinir un programme annuel et pluriannuel des travaux de maintenance et de réhabilitation et à définir au mieux les budgets.

S. RALL informe de la date de la prochaine réunion le 23/06/2014.

c) Commission travaux voirie, déplacements, sécurité du 15/05/2014 (E. IMOBERSTEG)

E. IMOBERSTEG présente les différents points abordés par la commission :

- Travaux généraux de voirie :
 - poursuite des travaux RTE/ERDF/TERCA : route de Vésegnin, les enrobés à chaud sont en cours ; interruption des travaux par TERCA avec reprise fin août/début septembre en raison d'un retard de travaux de forages sur les terrains du CERN.
 - Travaux de finitions devant la boulangerie : pose du candélabre contre la façade de la boulangerie par l'entreprise FAVRE.
 - Chemin des Hautins : la réception de chantier a eu lieu mardi 29 avril 2014, les riverains sont satisfaits par les travaux.
 - Parc du Château : réalisation d'un espace multisports. L'engazonnement et les plantations de graminées sont réceptionnés et les travaux terminés par l'entreprise VERDET Paysage. La pose d'une fontaine à eau est à l'étude.
 - Terrain de football en gazon naturel : le bureau d'études SNA'PRIM chiffre les travaux modificatifs (clôtures, portail, portillon d'accès, arrosage automatique intégré, buts de football à 7 et à 11, lisses blanches...).
 - Route Bellevue : travaux neufs de réalisation de voirie sur la portion route des Marlis/résidence la Ravoire. Un dossier de subventions doit être transmis au Conseil Général de l'Ain avant le 15 juillet 2014.
 - Chemin des Perrières : poursuite des études avec la maîtrise d'œuvre SNA'PRIM et la CCPG.
 - Nouvelle école : réflexion en cours sur les voies d'accès et les liaisons douces menant au 3^{ème} groupe scolaire, avec l'Atelier FONTAINE.
 - Piste cyclable route de l'Europe : un dossier de subventions a été transmis au Conseil Général afin de connaître le montant de sa participation définitive.
- Divers :
 - travaux d'éclairage partiel sur le passage piétons chemin Pré de planche et route de Mategnin : validés et transmis à SALENDRE Réseaux pour une exécution fin juin.
 - Travaux d'éclairage et de finitions autour de la Mairie, du cimetière et de l'église en juillet/août.
 - Opération de réfection de nids de poules (excavations sur chaussées) réalisée par EIFFAGE TP.
 - Réalisation de 5 places de parking par NABAFFA sur la voie d'accès descendante à l'école la Bretonnière : les travaux seront effectués pendant les grandes vacances.
 - Curage de 860 mètres linéaires de fossés dans une 1^{ère} phase de travaux en 2014 sur les axes routiers communaux.
 - Travaux pour pallier le problème d'engorgement des réseaux d'assainissement eaux pluviales par VALLIER Assainissement et NABAFFA, entre le chemin Pré de planche et la noue du magasin NETTO.
 - Entretien partiel de la signalisation horizontale (marquage au sol) par

PROXIMARK sur différentes rues.

- La mission de maîtrise d'œuvre Cabinet DUPONT concernant l'aménagement du trottoir route de la Fontaine est toujours en attente. La commune fera appel à un autre bureau d'études si celle-ci n'arrive pas rapidement.
- Travaux d'élagage et débroussaillage par l'entreprise VISTALLI et les services techniques entre le parc du château et la résidence des Tulipiers.

E. IMOBERSTEG informe de la date de la prochaine réunion le 23/06/2014.

d) Commission administration générale du 15/05/2014 (M. COIN)

M. COIN explique au conseil que la commission s'est réunie afin de réviser le règlement intérieur du Conseil Municipal. Suite aux différentes remarques et modifications, celui-ci sera soumis à délibération lors de la prochaine séance du conseil. Il précise à S. VEYRAT qu'il est dans l'attente de ses remarques pour finaliser le projet. Ce dernier lui en confirme la transmission dans les meilleurs délais.

e) Commission finances du 26/05/2014 (M. COIN)

M. COIN expose au conseil que les points abordés lors de cette réunion feront l'objet de délibérations lors de cette séance.

f) CCAS du 19/05/2014 (C. MARTIN)

C. MARTIN expose au conseil que le CCAS a été installé lors de cette 1^{ère} réunion. Il comprend 6 membres élus du Conseil Municipal et 6 représentants des associations. A la suite de cette installation, un point a été fait sur le CCAS, son règlement intérieur, son budget et ses missions.

g) Commission santé solidarité du 20/05/2014 (C. MARTIN)

C. MARTIN présente les points abordés lors de cette commission :

- Christine MARTIN a été élue vice-présidente de cette commission.
- Modalités d'organisation de la commission : celle-ci se réunira 4 à 5 fois par an, en fonction des dossiers et des points à inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal.
- Actions de solidarité pour les familles et personnes seules : plusieurs propositions ont été faites et restent à approfondir (transport à la demande, dames de compagnie, crèche familiale, échanges de services et de connaissances, petits services rémunérés...)
- Implantation de médecins généralistes sur la commune : les démarches et réflexions se poursuivent. La priorité sera donnée pour faciliter leur installation.
- Installation d'une antenne SESSAD du Bugey sur la commune : le SESSAD ayant des agréments disponibles (6), la CCPG a sollicité cette association pour qu'elle suive 6 enfants en situation de handicap dans le Pays de Gex, avec priorité donnée aux enfants de la CLIS des Grands Chênes.
Implanté sur la commune depuis mars 2014, le bureau du SESSAD est actuellement mutualisé avec ceux de l'Association ECLAT.
- Jardins familiaux : la commune a mis à disposition de ses habitants (logés en appartement et aux faibles revenus) des jardins familiaux : 22 parcelles de 100 m², toutes attribuées actuellement. En mars 2014, il a été demandé aux jardiniers de créer une association pour gérer ces jardins, proposition qu'ils ont acceptée.
Des travaux sont prévus afin de réaménager ces jardins (notamment réduire la taille des parcelles). Les jardiniers devront avoir récupéré leur équipement et rendu leurs jardins au 15 octobre 2014. De nouvelles attributions auront lieu début 2015.

Le pique-nique des jardins familiaux aura lieu le 21 juin 2014. Comme chaque année, les participants apporteront un plat à partager et la mairie fournira les bancs et tables, les boissons et le pain. C. MARTIN invite les membres du conseil à

ce pique-nique.

h) Commission associations, sport du 20/05/2014 (B. FRAMMERY)

B. FRAMMERY présente les points abordés par la commission :

- Bertrand FRAMMERY a été élu vice-président.
- Etat des lieux du tissu associatif et des équipements sportifs et associatifs : équipements sportifs du SIVOM et de la commune, calendriers d'occupation des salles qui témoignent de la forte demande des associations pour le COSEC, la salle St Simon et la salle Gaston Laverrière.
- Présentation des programmes récents ou en cours :
 - extension de la salle Gaston Laverrière (vestiaires + espace d'accueil) dont l'utilisation sera partagée entre les associations sportives (début des travaux en juin 2014) ;
 - premiers mois d'utilisation du terrain de football synthétique et réfection en cours du terrain de football en herbe (aplanissement et ré-engazonnement).

B. FRAMMERY précise que ces réalisations s'inscrivent dans le cadre d'une étude globale menée en 2011 pour la mise en valeur du site de Vésegnin comme pôle sportif de qualité.

La réhabilitation de la halle de tennis a aussi été évoquée sur la base d'un projet datant de 2009 resté sans suite. Ce projet prévoyait entre autres la création de 2 terrains couverts multisports. Le coût estimé en 2009 était inférieur à 2 000 000 €.

La remise en marche du pôle tennis est en cours de réflexion : une approche associative et une initiative privée ont été discutées.

Parallèlement, une entrevue avec M. Eric Desperier, maître d'armes du Cercle d'escrime du Pays de Gex, a eu lieu. Ce dernier travaille actuellement entre les salles d'armes des communes de St Genis, Cessy et Prévessin-Moëns. Il aimerait que soit créé un espace d'envergure comportant 15 ou 17 pistes d'escrime avec infrastructure associée. Cette réalisation pourrait obtenir 15 à 20% de subventions.

Enfin, la création d'une nouvelle salle multisports dans le cadre du SIVOM a également été évoquée dans ses différentes déclinaisons et sera étudiée lors de la première réunion de la Commission Sport du SIVOM du 25 juin 2014.

- Définition des objectifs : les objectifs sont encore très généraux et en liaison forte avec les décisions à venir du SIVOM. Les souhaits de la commission portent sur une nouvelle salle de sport à Prévessin-Moëns et la création d'un vrai pôle sportif à Vésegnin. Ces options doivent être confirmées par une consultation des habitants de la commune.

B. CHAUVET demande si les membres de la commission ont déjà eu des contacts avec les élus des autres communes du SIVOM. La Maire répond que des démarches sont en cours.

c) Commission personnel du 21/05/2014 (B. FRAMMERY)

B. FRAMMERY présente les points abordés par la commission :

- nouvel organigramme des services : celui-ci est en cours d'évolution et sera finalisé suite aux entretiens qu'il mène actuellement avec le personnel communal, le but étant de connaître les missions confiées à chaque service, le parcours professionnel des agents et les relations entre les différents services. B. FRAMMERY précise que ces entretiens donneront lieu à une réflexion globale permettant la mise en place d'un nouvel organigramme pour l'automne 2014.
- Bilan des entretiens annuels d'évaluation 2013 : B. FRAMMERY indique que globalement les agents sont satisfaits de leur poste, et souhaitent continuer à évoluer au sein de leur service. Compétents et consciencieux, ils ont un réel sens du service public. Les relations entre les agents sont agréables, malgré quelques

petites tensions.

Ils sont demandeurs de formation, ce qui montre leur implication dans leur travail et leur souhait de continuer à évoluer au sein de la collectivité.

Il précise toutefois que de nombreux services ont fait part de leurs difficultés liées à une forte charge de travail, compliquée par des départs et prises de postes, la gestion de plusieurs services ou plusieurs tâches très différentes, difficultés de positionnement, augmentation du nombre d'administrés...

Certains agents se plaignent d'un manque de soutien et d'un manque de communication et sont parfois démotivés par l'ambiance pouvant se révéler pesante.

Les agents des écoles ont souffert de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (rythme de travail soutenu, moins de temps pour préparer les ateliers et plus de fatigue). Ces activités ont toutefois donné une nouvelle dimension aux ATSEM, et les ont valorisés.

L'augmentation constante du nombre d'enfants en cantine et dans les écoles rend le travail des ATSEM et agents de cantine plus difficile.

Les équipes techniques ont souffert de plusieurs absences de longue durée pour raison médicale.

- Bilan des formations : en 2013, 29 agents sont partis en formation dont 6 au titre du DIF (36 en 2012). Le nombre total de jours de formation s'élève à 149, soit 40 jours de plus qu'en 2012. Le coût global de la formation s'est élevé en 2013 à 8 927 €, contre 8 500 € en 2012.

En 2014, l'accent est mis sur les formations des agents techniques et sur les marchés publics, afin que l'agent nouvellement nommé soit le plus à l'aise possible.

Une formation est également envisagée sur la veille juridique.

Les recyclages SST (Sauveteur Secouriste du Travail) auront lieu en fin d'année. Le nombre d'agents ayant encore augmenté, une formation initiale « 1^{er} secours » est également envisagée pour l'ensemble du personnel des écoles dès la rentrée 2014-2015.

- Recrutements et remplacements en cours :
 - poste accueil/état civil : la candidature de Mme BUISSON Barbara a été retenue, elle a pris ses fonctions le 21 mai.
 - Remplacement surveillance cantine des Grands Chênes : la candidature de Mme DUBOUCHET Marlène a été retenue, elle a commencé le lundi 12 mai.
 - Remplacement congé maternité assistante RH : Mme CHEVALIER Solène a pris ses fonctions le mardi 3 juin.
 - Recrutement agent saisonnier chargé des affaires scolaires et péri-éducatives en cours.
 - Recrutements ATSEMs en cours suite à l'ouverture de classe à l'école maternelle des Grands Chênes.
- Création d'un poste de surveillance cantine scolaire : B. FRAMMERY précise ce point fera l'objet d'une délibération lors de cette séance.
- Modification intitulé de poste assistante ressources humaines : ce point fera également l'objet d'une délibération.

i) Commission scolaire, périscolaire, CMJ du 22/05/2014 (A. ETCHEBERRY)

A. ETCHEBERRY présente les points abordés par la commission. Celle-ci s'est tout d'abord prononcée sur les tarifs pour l'année scolaire 2014-2015. Elle précise que les tranches de quotient familial ne seront pas ajustées pour l'année 2014/2015, mais une réflexion globale sera menée, permettant d'ici 2015/2016 de rendre ce critère « social » plus pertinent.

- Revalorisation des tarifs de cantine : proposition d'une légère augmentation pour chaque tranche, d'une augmentation de 0.50 € pour le tarif « hors commune », d'une diminution du tarif occasionnel le portant à 5.50 € afin de mieux prendre en compte les familles qui ne peuvent mettre leur enfant tous les jours et mise en place de l'abonnement 1 jour pour les enfants dont au moins un des deux parents ne travaille pas. La commission a proposé également une minoration du tarif pour les familles dont les enfants sont allergiques et apportent leur propre repas.
- Transport scolaire : augmentation de 5 € pour chaque abonnement trimestriel commune, et 10 € pour chaque abonnement trimestriel hors commune, et maintien de la gratuité à partir du 3^{ème} enfant.
A. ETCHEBERRY informe de la principale problématique étudiée dans le cadre du lancement du nouvel appel d'offres : optimisation des 3 circuits actuels afin d'éviter la mise en place d'un 4^{ème} bus (intégration du circuit de l'Ecole Intercommunale dans un des circuits des Grands Chênes).
- Résidents étrangers en dérogation : A. ETCHEBERRY précise que ce point fera l'objet d'une délibération lors de ce conseil.
- Ouverture de l'ALSH à l'école Intercommunale : A. ETCHEBERRY explique qu'une 1^{ère} réunion a eu lieu le 12/05/2014 avec le SIVOM et la commune de Ferney-Voltaire. Il a été décidé d'orienter systématiquement les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école Intercommunale dans ce nouvel ALSH, avec cependant la volonté de rester à l'écoute des familles. Cette ouverture aura des conséquences sur la fréquentation du bus de l'Intercommunale du soir, celui-ci restant cependant maintenu, et sur l'activité de l'ALSH Prieuré.
Les partenaires ont également affirmé leur volonté de mutualiser les ALSH pendant les petites et grandes vacances afin de mieux maîtriser les coûts de fonctionnement.
- Demandes de dérogations : 91 dossiers ont été déposés, dont 14 concernent des nouvelles demandes.
- Conseil Municipal des Jeunes : A. ETCHEBERRY fait un retour très positif de la réunion du 14 mai 2014, animée par elle-même et en présence de 7 adjoints. Elle indique que les jeunes ont de nombreuses idées sur le développement durable, la vie de la commune, le périscolaire...

j) Comité de pilotage des Rythmes Scolaires du 02/06/2014 (A. ETCHEBERRY)

A. ETCHEBERRY informe le conseil des différents points abordés lors de ce comité :

- Retour sur les questionnaires de satisfaction distribués aux parents et aux enfants.
- Emplois du temps 2014-2015 : suite à la parution du décret du 7 mai 2014 et la possibilité offerte de regrouper les 3h d'APE sur la même demi-journée, les directrices ont été consultées en amont. Le comité a cependant décidé de garder le même rythme de 2 fois par semaine en inversant seulement les jours entre les écoles : lundi et jeudi aux Grands Chênes et mardi et vendredi à la Bretonnière.
- Coûts des APE : A. ETCHEBERRY explique que certaines interventions sont très coûteuses, eu égard aux tarifs pratiqués dans d'autres collectivités et ajoute que les tarifs seront étudiés attentivement. La participation de bénévoles, via les parents d'élèves, le CCAS... sera également approfondie.

A. ETCHEBERRY précise qu'il manque encore des intervenants pour la rentrée.

W. GRANDPRE demande si les associations subventionnées par la commune pourraient participer en contrepartie. A. ETCHEBERRY répond que dans un 1^{er} temps, un appel sera fait aux parents d'élèves, certains ayant des compétences à partager ou des activités à proposer.

5. COMMISSION « ECONOMIE LOCALE - INTERCOMMUNALITE » : MODIFICATION DES MEMBRES

La Maire rappelle au conseil que la commission « Economie locale - Intercommunalité » a été créée avec 9 membres, y compris elle-même, présidente de droit, et se compose des élus suivants :

| <u>ECONOMIE LOCALE - INTERCOMMUNALITE</u> | | |
|---|-----------------|--------------------|
| RALL Séverine | <i>Adjointe</i> | GRANDPRE Walter |
| ALAMICHEL Delphine | | ROGARD Francis |
| CHAUVET Bernard | | DUVAUX Jean Pierre |
| GOUTEUX Valérie | | SUSS Rémy |

Elle explique que Jean-Claude CHARLIER ayant été élu vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation lors du dernier conseil communautaire de la CCPG, et afin d'assurer une continuité de ses missions au sein de la commune, elle propose qu'il intègre cette commission.

Elle précise qu'afin de ne pas en modifier le nombre de membres, Mme Séverine RALL propose de se retirer de celle-ci.

Délibération : par 29 voix, le conseil élit JC. CHARLIER en tant que membre de cette commission et précise que la commission se compose désormais ainsi qu'il suit :

| <u>ECONOMIE LOCALE - INTERCOMMUNALITE</u> | | |
|---|----------------|--------------------|
| CHARLIER Jean-Claude | <i>Adjoint</i> | GRANDPRE Walter |
| ALAMICHEL Delphine | | ROGARD Francis |
| CHAUVET Bernard | | DUVAUX Jean Pierre |
| GOUTEUX Valérie | | SUSS Rémy |

6. FINANCES - BUDGET GENERAL 2014

A. DECISION MODIFICATIVE N °1

Suite à la Commission Finances du 26/05/2014, M. COIN propose de délibérer sur la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

- RECETTES :

- Impôts et taxes : - 44 478 € (suite notification des bases)
- Dotations et subventions : - 9 953 € (suite notification des compensations de l'Etat)
- Atténuation de charges : + 15 000 € (suite remboursement assurance du personnel pour agents en longue maladie)
- Recettes exceptionnelles : + 6 500 € (pénalité de retard sur marché terrain de foot et reprise tondeuse à gazon)

TOTAL RECETTES SUPPLEMENTAIRES : - 32 931 €

- DEPENSES :

- Charges de personnel : 45 000 €
 - 13 000 € pour création poste Atsem suite ouverture de classe
 - 2 000 € pour surveillant cantine supplémentaire
 - 15 000 € pour poste saisonnier au service scolaire
 - 15 000 € pour remplacement congé maternité RH
- Autres charges de gestion courante : + 15 500 €
 - Participation SIVOM : 7 000 € (suite vote budget)
 - Formation des élus : 8 500 € (suite vote enveloppe de 10 000 €)

TOTAL DEPENSES SUPPLEMENTAIRES : 60 500 €

Diminution des imprévus de fonctionnement de 93 431 € pour équilibre du budget.

INVESTISSEMENT

- RECETTES :

TOTAL RECETTES SUPPLEMENTAIRES : néant

- DEPENSES :
- Immobilisations incorporelles :
 - + 10 000 € nouvelles licences informatiques sur l'ensemble des postes
 - + 5 000 € complément logiciel pour facturation cantine et transport
- Immobilisations corporelles :
 - + 15 000 € pour installations techniques sur terrain foot existant
 - - 10 000 € sur matériel informatique (transfert pour nouvelles licences)
- Travaux
 - + 6 000 € pour terrain de foot synthétique car pas de compensation pour les pénalités (op 307)
 - + 2 000 € pour éclairage public route de Mategnin (op 260)
 - + 70 000 € pour nouvelle opération : Voiries diverses (op 325)
 - + 10 000 € pour étude sur opération eaux pluviales chemin de la Garenne
- Immobilisations financières :
 - + 1 000 € pour consignes sur gaz

TOTAL DEPENSES SUPPLEMENTAIRES : 109 000 €

Les crédits seront pris sur les dépenses imprévues d'investissement.

Suite à cette présentation, M. COIN propose au conseil de modifier le budget général 2014 ainsi qu'il suit :

| Désignation | | Propositions nouvelles |
|---|--|------------------------|
| | FONCTIONNEMENT | |
| 013 | Atténuation de charges | 15 000.00 |
| R-6419-0 | Remboursements sur rémunérations du personnel | 15 000.00 |
| 73 | Impôts et taxes | -44 478.00 |
| R-73111-0 | Taxes foncières et d'habitation | -54 095.00 |
| R-73112-0 | CVAE | 6 631.00 |
| R-73113-0 | TASCOM | 414.00 |
| R-73114-0 | IFER | 2 572.00 |
| 74 | Dotations, subventions et participations | -9 953.00 |
| R-748311-0 | Compensation des pertes de bases d'imposition à la CET | -825.00 |
| R-748314-0 | Dotation unique compensation spécifique TP | -1 308.00 |
| R-74834-0 | Etat – compensation au titre des exo de TF | -4 460.00 |
| R-74835-0 | Etat – compensation au titre des exo de TH | -3 360.00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 6 500.00 |
| R-775-0 | Produits des cessions d'immobilisations | 500.00 |
| R-7788-0 | Produits exceptionnels divers | 6 000.00 |
| TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | -32 931.00 |
| 012 | Charges de personnel et assimilés | 45 000.00 |
| D-64111-0 | Rémunération principale | 15 000.00 |
| D-64111-2 | Rémunération principale | 30 000.00 |
| 65 | Autres charges de gestion courantes | 15 500.00 |
| D-6535-0 | Formation des élus | 8 500.00 |
| D-6554-0 | Contributions aux organismes de regroupement | 7 000.00 |
| 022 | Dépenses imprévues | -93 431.00 |
| TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | -32 931.00 |

| Désignation | | Propositions nouvelles |
|--|--|------------------------|
| | INVESTISSEMENT | |
| 020 | Dépenses imprévues (investissement) | -109 000.00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 15 000.00 |
| D-2051-0 | Concessions et droits similaires | 15 000.00 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 5 000.00 |
| D-2135-4 | Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 15 000.00 |
| D-2183-0 | Matériel de bureau et informatique | -10 000.00 |
| D-2184-0 | Mobilier | 10 000.00 |
| D-2188-0 | Autres immobilisations corporelles | -10 000.00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 88 000.00 |
| Op-307 | Terrain de Foot synthétique | 6 000.00 |
| Op-260 | Trottoir Route de Mategnin | 2 000.00 |
| Op-313 | Eaux pluviales Chemin de la Garenne | 10 000.00 |
| Op-325 | Voiries diverses | 70 000.00 |
| 27 | Autres immobilisations financières | 1 000.00 |
| D-275-00 | Dépôts et cautionnements versés | 1 000.00 |
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | 0.00 |

Délibération : vote oui à l'unanimité.

B. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. COIN rappelle tout d'abord que les subventions accordées par la commune concernent les activités à caractère local et que les associations subventionnées par la CCPG ne peuvent obtenir de subvention des communes.

Il explique que la commission finances du 26/05/2014 a étudié les demandes faites par les différentes associations et propose au conseil d'approuver les propositions faites par celle-ci :

| NOM ASSOCIATION | Proposition commission Finances | COMMENTAIRES |
|--|---------------------------------|---|
| APiCy | Avis défavorable | <i>A transmettre à la CCPG</i> |
| Association des Berges du Lion | Avis défavorable | <i>A transmettre au SIVOM</i> |
| Collège Georges Charpak | Avis défavorable | <i>A transmettre au SIVOM</i> |
| Croix Rouge Française | Avis défavorable | <i>A transmettre à la CCPG</i> |
| FCPE collège du Joran | 340 € | <i>Subvention fonctionnement</i> |
| M et Mme ZBINDEN | Avis défavorable | <i>Soutien pour voyage humanitaire en Roumanie</i> |
| Famille Roux-Bretonnière | Avis défavorable | <i>Tour du monde familial en camping-car</i> |
| Lycée International de Ferney Voltaire | Avis défavorable | <i>Subvention exceptionnelle pour participation championnat de France unss de volley A transmettre au SIVOM</i> |
| Ski Club de St Genis | Avis défavorable | <i>A transmettre au SIVOM</i> |
| Médecins du monde | Avis défavorable | <i>Non local</i> |
| AFM Telethon | Avis défavorable | <i>Non local</i> |
| UDAF | Avis défavorable | <i>A transmettre à la CCPG</i> |
| SEMA (Société d'Economie Montagnarde de l'Ain) | Avis défavorable | |
| Secours Catholique | Avis défavorable | <i>Non local</i> |

Délibération : vote oui à l'unanimité.

7. MISE EN SEPARATIF QUARTIER DES PERRIERES - ENGAGEMENT D'UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

JC. CHARLIER rappelle au conseil que la CCPG, en partenariat avec la Commune, a programmé la réalisation des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement, actuellement unitaire, du quartier des Perrières pour que celui-ci devienne, à terme, un réseau d'eaux pluviales.

Par délibération n° 15/02-2014 du 11 février 2014, une convention à intervenir avec la CCPG a été approuvée.

Il précise que le montant prévisionnel à charge de la commune de 84 456.91 € TTC est inscrit au budget.

Cette opération nécessitant obligatoirement le passage de canalisations sur des propriétés privées, des autorisations de passage ont dans ce cadre déjà été signées avec divers propriétaires fonciers. Toutefois, cette opération est aujourd'hui bloquée par un propriétaire qui refuse de rentrer en négociation avec la commune.

Ces travaux présentant une utilité publique certaine, JC. CHARLIER propose au conseil d'autoriser la Maire à engager une procédure de déclaration d'utilité publique.

Délibération : vote oui à l'unanimité.

8. MODULAIRE GRANDS CHENES - AUTORISATION DEPOT ET SIGNATURE PERMIS DE CONSTRUIRE

La Maire rappelle au conseil que par délibération n° 16/02-2014 du 11 février 2014, le conseil a autorisé le Maire à déposer une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public pour la mise en place d'un modulaire à l'école maternelle des Grands Chênes. Ce dossier n'était pas soumis à demande d'autorisation au titre de l'urbanisme du fait de sa durée, fixée à une année scolaire. Celle-ci étant amenée à être supérieure, une demande de permis de construire doit être déposée.

Elle propose au conseil de l'autoriser, ou l'adjoint ayant reçu délégation, à déposer et signer la demande d'autorisation d'urbanisme correspondante.

B. CHAUVET demande dans quel but ce modulaire doit être mis en place. La Maire lui répond qu'il doit être installé dans le cadre de l'ouverture d'une 6^{ème} classe à la prochaine rentrée scolaire.

Délibération : vote oui à l'unanimité.

9. REGULARISATION ACQUISITIONS DE TERRAINS LOTISSEMENT MONT-BLANC-JURA

JC. CHARLIER rappelle au conseil que par délibérations des 2 juillet 1998 et 2 novembre 2000, le conseil municipal, en accord avec les propriétaires du lotissement Mont-Blanc-Jura, a décidé d'acquérir :

à titre gratuit :

- parcelle cadastrée section 251BE n° 10 de 1397 m², correspondant aux voies dénommées chemin Fleuri et chemin du Ruisseau. Pour information, celles-ci sont inscrites dans le tableau de classement des voies communales ;

au franc symbolique les parcelles cadastrées :

- section 251BE n° 1 de 121 m² (espace vert) ;
- section 251BE n° 2 de 68 m² (espace vert sur lequel est implanté un transformateur) ;
- section 251BE n° 9 de 93 m² (espace vert) ;
- section 251BD n° 197 de 112 (délaissé le long de la route d'Ornex).

Pour diverses raisons ces acquisitions n'ont pas été régularisées par acte notarié et Maître PARIZOT sollicite une nouvelle délibération prévoyant, en accord avec les propriétaires, une cession sans indemnité vu la difficulté de convertir le franc en euro

puis de le redistribuer.

JC. CHARLIER propose au conseil de décider de l'acquisition de ces parcelles sans indemnité et d'autoriser la Maire, ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié, étant précisé que les frais d'acte seront à charge de la Commune.

Délibération : vote oui à l'unanimité.

10. PLAN LOCAL D'URBANISME - EXTENSION DU PERIMETRE L.111-10 - SECTEUR DU « CENTRE »

JC. CHARLIER rappelle au conseil que ce point était inscrit à la séance du conseil municipal du 13 mai 2014 et qu'après discussions, il avait été retiré de l'ordre du jour afin d'inclure des terrains supplémentaires pour permettre de supprimer des enclaves.

Il rappelle que cette extension de périmètre respecte et conforte deux orientations du PADD du PLU, à savoir :

- structurer et conforter le centre de Prévessin-Moëns pour renforcer son identité et son rôle de centre-village ;
- soutenir et développer l'économie locale.

Il propose au conseil :

- de confirmer le caractère stratégique du secteur "Uc et Uc1" ;
- d'étendre le périmètre L.111-10 du code de l'urbanisme existant comme présenté sur le plan joint à la note de synthèse ;
- d'autoriser la Maire à poursuivre l'étude urbaine, paysagère et architecturale qui permettra de définir un programme et des orientations pour l'aménagement de ce secteur ;
- d'autoriser la Maire à engager auprès de l'autorité compétente toutes procédures pour la mise à jour du document d'urbanisme.

JP. LAURENSEN précise que les conseillers de la minorité s'abstiennent sur ce point, dans l'attente de connaître les orientations du nouveau conseil municipal en matière d'urbanisme.

Délibération : Vote oui par 23 voix et 6 abstentions (JP. LAURENSEN, M. KUNG, R. SUSS, L. BERONJA, S. VEYRAT et JP. DUVAUX).

11. NOUVELLE ECOLE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

E. IMOBERSTEG rappelle au conseil que dans le cadre de la construction du troisième groupe scolaire sur la zone des Acculats, la commune poursuit les études avec l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il informe que ce projet, d'une superficie de 3.887,46 m², porte sur la construction :

- de 13 salles de classe,
- d'un pôle CMS/RASED,
- d'une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD),
- d'un espace de restauration commun aux classes maternelles et élémentaires,
- d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- d'aménagements extérieurs.

Il précise que le coût prévisionnel des travaux est estimé à 7.044.000,00 € HT (valeur avril 2013) et ajoute que ce projet peut bénéficier de subventions, notamment du Conseil Général de l'Ain au titre de la dotation territoriale.

E. IMOBERSTEG propose au conseil d'autoriser la Maire, ou l'adjoint ayant reçu délégation :

- à déposer un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Général de l'Ain au titre de la dotation territoriale ;

- à solliciter, le cas échéant, la participation de tout organisme et administration susceptibles d'aider financièrement la commune dans le cadre des projets précités ;
- à signer, ou l'adjoit ayant reçu délégation, tout document afférent.

Délibération : vote oui à l'unanimité.

12. PERSONNEL COMMUNAL :

Suite à l'avis favorable des commissions scolaire et personnel réunies respectivement les 22 avril 2014 et 21 mai 2014, B. FRAMMERY expose au conseil qu'il y a lieu de réorganiser certains services et propose les modifications suivantes, avec prise d'effet au 01/07/2014 :

A. CREATION POSTE SURVEILLANT CANTINE (Service gestion du personnel des écoles)

Afin de répondre au nombre croissant d'enfants à la cantine de la Bretonnière et d'améliorer le taux d'encadrement durant la pause méridienne, B. FRAMMERY propose de créer un poste supplémentaire de surveillant cantine à 6h30/semaine qui pourra être pourvu par un non titulaire rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoit technique 2^{ème} classe conformément à l'article 3-3 de la loi 84-53 du 26/01/1984.

B. MODIFICATION INTITULE POSTE « ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES » (Services administratifs)

Considérant la réussite au concours de rédacteur de l'assistante Ressources Humaines et sa nomination dans ce cadre d'emplois depuis le 1^{er} mars 2014, B. FRAMMERY propose de modifier l'intitulé de son poste en le faisant évoluer « *d'assistant Ressources Humaines* » à « *responsable Ressources Humaines* ».

Délibération : vote oui à l'unanimité.

13. PARTICIPATION FINANCIERE INSCRIPTIONS EN DEROGATION ELEVES RESIDANT A L'ETRANGER

La Maire rappelle au conseil que par délibération n° 06/05-2011 du 17 mai 2011, la commune a mis en place une participation financière pour les élèves inscrits par dérogation dans les écoles de la commune et dont les parents ou représentants résident à l'étranger (Suisse).

Elle précise que les familles concernées sont soumises au paiement d'une participation forfaitaire aux frais de fonctionnement des établissements scolaires, qui s'élevait en 2013/2014 à 750 €.

Après avis favorable de la commission Scolaire du 22 mai 2014, elle propose de fixer cette participation, à compter de l'année scolaire 2014/2015 à 1 200 € (tarif actuel de la commune de Ferney-Voltaire).

A la question de V. GOUTEUX, M. COIN répond qu'environ 25 élèves sont concernés.

Délibération : vote oui à l'unanimité.

14. RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS REÇUES PAR DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

☒ **Régie de recettes photocopies et télécopies - suppression** : à compter du 1^{er} mai 2014, cette régie de recettes est supprimée.

☒ **Travaux de réparation et remplacement de poteaux incendie sur l'ensemble de la commune** : contrat du 12/05/2014 avec SOGEDO pour un montant de 12 762 € HT pour les réparations de fonctionnement et de 17 289 € HT pour les hydrants neufs en investissement, auxquels il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.

↳ **Réparation et mise en conformité du Skate Park de Vésegnin** : contrat du 15/05/2014 avec E2s COMPAGNY pour un montant de 8 300 € HT, auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur. La décision n° 019/2014/IP portant sur le même objet est rapportée.

15. DIVERS

- **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER** : non-exercice DPU sur les ventes suivantes :

| BIEN | | | DATE DE LA SIGNATURE |
|------------------|---|---|----------------------|
| DESIGNATION | REFERENCES CADASTRALES | ADRESSE | |
| Terrain non bâti | Section 251 BH n° 246 et 113 | 1251 Route de Ferney | 15/05/14 |
| Terrain non bâti | Section AX n° 50 | 308 Route de la Fontaine | 15/05/14 |
| Terrain bâti | Section AK n° 16 | 9 Le Prieuré | 15/05/14 |
| Terrain bâti | Section AN n° 158 | 172 J Allée des Cascatelles « Domaine de la Futaie » | 15/05/14 |
| Terrain bâti | Section AN n° 189, 190, 192, 193, 197, 209 et 215 | 75 Rue de Chapeaurouge | 15/05/14 |
| Terrain bâti | Section AM n° 46 | 72 Route du Nant | 15/05/14 |
| Terrain non bâti | Section 251 BM n° 142, 164,166 et 162, 165 | Route du Stade | 15/05/14 |
| Terrain non bâti | Section 251 BM n° 161, 163 et 162, 165 | Route du Stade | 15/05/14 |
| Terrain bâti | Section AW n° 31, 33, 34, 41 | 131 Impasse du Mandement | 15/05/14 |
| Terrain non bâti | Section AH n° 133, 129, 130, 131, 132, 143 | Route Bellevue | 15/05/14 |
| Terrain bâti | Section BC n° 31 | 41 Chemin des Crêts | 15/05/14 |

- Rencontre personnel / élus : M. FRAMMERY informe que, suite à la demande d'un grand nombre de conseillers municipaux, une rencontre aura lieu le mardi 17 juin 2014 à 18h30 en Mairie.
- Elections européennes : M. COIN souhaite remercier et féliciter les personnes ayant participé à ces élections qui se sont très bien déroulées et plus particulièrement le personnel du service état civil pour la qualité de l'organisation, le personnel présent lors du dépouillement, ainsi que élus.

La séance a été levée à 22h15.

Prochain Conseil Municipal Ordinaire : mardi 1^{er} juillet 2014.